



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC DU SCRUTIN – RETRAIT DE CANDIDATURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Stéphanie Parent, présidente d'élection, de la susdite Ville, que suite à la publication de l'avis public du scrutin du 18 octobre 2017, un retrait de candidature est survenu en date du 01 novembre 2017.

Veillez prendre note que pour le poste de conseiller du district électoral numéro 3, monsieur Dany Brunet, du parti Avenir Saint-Colomban, **n'est plus candidat** pour le scrutin du 05 novembre 2017.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE PREMIER JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT.

Me Stéphanie Parent
Présidente d'élection
sparent@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Me Stéphanie Parent, présidente d'élection de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir affiché l'avis public ci-haut, au bureau de la Ville et en le publiant sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca le 01 novembre 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce premier jour de novembre de l'an deux mille dix-sept.

Me Stéphanie Parent
Présidente d'élection
sparent@st-colomban.qc.ca